



Attestation de compétence

Petits animaux Suisse organise, en Romandie, un cours pour l'obtention de l'attestation de compétence des divisions : lapins, pigeons et volailles.
Attestation nécessaire pour les organisateurs d'exposition, de bourse ou de marché

Date : samedi 26 septembre 2020 de 09h00 à 17h00

Lieu : Stand de tir de Vernand, 1032 Romanel-sur-Lausanne

Conférencier : Dr Pascal Furer

Thème : Formation selon art. 39 à 41 de la loi sur la protection des animaux dans la cadre de manifestation, conformément à l'art. 103 de l'ordonnance sur la protection des animaux.

Prix : Frs 60.- (repas compris) pour les membres d'une des divisions et 120.- pour les non membres

Matériel : nécessaire pour écrire

Inscription chez : Jean-Maurice Tièche, Collège 8, 2400 Le Locle
Tél : 079 606 62 65 ou par mail :
jean-maurice.tiche@kleintiere-schweiz.ch

-----Formulaire d'inscription (merci d'écrire lisiblement) -----

Nom / Prénom :

Adresse :

NP/ Lieu :

E-Mail :

Tél :

Date naissance :

Lieu d'origine :

Société :